



bureau@anesf.com



www.anesf.com



ANESF Sage-femme
ANESF-FR
ANESF_SageFemme



Fiche technique :
Parcours et avancées
des droits LGBTQIAP+ :
une rétrospective
évolutive

Mai 2024

SANTE PUBLIQUE



Sommaire

Avant-propos

Glossaire

A. Introduction

B. Histoire et évolution

1. Les prémices des revendications pour les droits LGBTQIAP+
2. L'émergence et la reconnaissance des diverses identités au sein de la communauté LGBTQIAP+
3. Les mouvements "intersectionnels"* au sein de la communauté LGBTQIAP+
4. Dans la politique

C. Droits et Législation

D. Défis actuels

1. Les thérapies de conversion
2. Les lois discriminatoires
3. La discrimination
4. Une inclusivité totale

E. L'influence des médias et de la culture populaire sur la visibilité LGBTQIAP+

1. Représentation dans les médias
 - a) Au cinéma
 - b) Dans l'actualité
 - c) Dans la politique

Conclusion

Annexe

Bibliographie



Avant-propos

La diversité au sein de la communauté LGBTQIAP+ est une force qui alimente la richesse de nos expériences individuelles et collectives. Comprendre et apprécier cette diversité est donc essentiel car elle contribue à la construction d'une société plus inclusive et respectueuse. Au-delà des étiquettes des identités de genre et des orientations sexuelles se trouvent des histoires singulières et des défis spécifiques.

Cette fiche technique vise à dévoiler la complexité de ces éléments tout en mettant en lumière l'importance de respecter, célébrer et soutenir la diversité au sein de la communauté LGBTQIAP+. Que tu sois déjà familier·e avec ces concepts ou non, cette fiche technique a pour but d'éduquer et de sensibiliser tout en encourageant une conversation ouverte sur l'importance de reconnaître et de célébrer nos différences. Les choix rédactionnels ne visent aucunement à blesser ou à exclure et sont pensés pour être les plus inclusifs possible. Nous sommes ouvert·e·s à toutes suggestions de la part des concerné·e·s pour rendre les contributions, fiches techniques et autres écrits de l'ANESF les plus adaptés, inclusifs et justes possibles.

Tu peux retrouver de nombreuses définitions dans l'annexe, située à la fin de cette fiche technique.



Glossaire

CDC : Centre pour le contrôle et la prévention des maladies

DOB : Daughters of Bilitis

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

SIDA : Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise

IFOP : Institut Français d'Opinion Publique

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

PMA : Procréation Médicalement Assistée

PACS : Pacte Civil de Solidarité

UE : Union Européenne

DILCRAH : Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBTQIAP+



A. Introduction

Cette fiche technique se consacre à une exploration de quatre dimensions fondamentales liées à la communauté LGBTQIAP+ : son **histoire et son évolution**, les **droits et la législation**, les **défis contemporains** ainsi que **l'influence des médias et de la culture populaire** sur la visibilité de cette communauté. Chaque aspect nécessite une analyse sérieuse pour mieux appréhender les réalités, les **avancées** et les **obstacles** rencontrés par la communauté LGBTQIAP+. L'objectif est **d'informer** sur ces sujets essentiels.

B. Histoire et évolution

1. Les prémices des revendications pour les droits LGBTQIAP+

Les prémices des revendications remontent aux débuts du XXe siècle, marqués par une époque où la stigmatisation sociale et la criminalisation de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre étaient monnaie courante. Le tournant majeur s'est opéré lors de l'émeute de Stonewall, les nuits du 27 et du 28 juin 1969 au Stonewall Inn, un des rares bars gay, à New York. Ce furent des manifestations spontanées contre un raid policier. Considérées comme la première lutte significative des personnes LGBTQIAP+ contre un système oppressant, ces événements marquent l'émergence du mouvement LGBTQIAP+ aux États-Unis et dans le monde. Dans les années 1950 et 1960, les personnes LGBTQIAP+ aux États-Unis faisaient face à une discrimination juridique mais des groupes comme la Mattachine Society promouvaient l'intégration. Influencées par divers mouvements sociaux, les émeutes de Stonewall ont été catalysées par l'environnement libéral de Greenwich Village. Ces prémices ont apporté les bases d'une lutte continue pour l'égalité, la visibilité et la reconnaissance des droits fondamentaux au sein de la communauté LGBTQIAP+. Un an après ces émeutes, une marche a eu lieu pour leur rendre honneur : c'est la naissance de la **Pride**.



2. L'émergence et la reconnaissance des diverses identités au sein de la communauté LGBTQIAP+

Au cours des décennies, la société a progressivement pris conscience et accepté une palette d'identités, notamment la **bisexualité** et la **transidentité**, contribuant ainsi à une compréhension plus nuancée et inclusive de la **diversité humaine**. La visibilité accrue de ces identités résulte du **courage** de celles et ceux qui ont **partagé** leurs **expériences**, plaidant pour la légitimité de leurs identités au sein de la société. Les mouvements de **revendication** et **d'acceptation** ont également joué un rôle central en promouvant la diversité au sein de la communauté LGBTQIAP+, soulignant l'importance de reconnaître et de respecter la pluralité des identités qui composent cette communauté dynamique et variée.

Marsha P. Johnson, figure LGBTQIAP+ majeure des années 60 à New York, a joué un rôle crucial lors des émeutes de Stonewall en 1969, marquant le début du Pride Month. En tant que jeune femme noire transgenre, elle a milité contre le SIDA et organisé diverses actions pour les droits LGBTQIAP+. **Barbara Gittings**, militante LGBTQIAP+ avant Stonewall, a lutté pour la dépsychiatisation de l'homosexualité aux États-Unis. Dans les années 50, elle a dirigé la section new-yorkaise des DOB (Daughters of Bilitis), première organisation lesbienne américaine et a influencé la perception de l'homosexualité via le magazine The Ladder.

En juin 1981, l'épidémie du SIDA a débuté avec cinq décès mystérieux documentés dans la revue américaine Morbidity and Mortality Weekly Report. En juillet 1982, plus d'un an après le début de l'épidémie au sein de la communauté homosexuelle, une découverte cruciale a confirmé la transmission du VIH par le sang. Le 24 septembre 1982, le CDC (Centre pour le contrôle et la prévention des maladies) a officiellement nommé cette maladie le "Syndrome d'ImmunoDéficiency Acquisée" (SIDA). En décembre, le CDC a signalé que certains nourrissons dans certaines régions montraient des signes du SIDA. Les symptômes se propageaient, mais avant l'isolement du virus responsable et le développement d'une méthode de dépistage en 1983, les médecins ne pouvaient qu'estimer le nombre de cas dans la population générale. La découverte du VIH et la mise en place de tests ont révélé l'ampleur considérable du SIDA.



3. Les mouvements “intersectionnels”* au sein de la communauté LGBTQIAP+

Ceux-ci s'efforcent de reconnaître et d'aborder les divers aspects de l'identité en prenant en considération les **intersections** entre l'orientation sexuelle, l'identité de genre et d'autres facteurs tels que l'identité culturelle ou la classe sociale. Prenons un exemple concret : une personne LGBTQIAP+ faisant partie d'une minorité ethnique peut faire face à des formes spécifiques de discriminations liées à la fois à son identité sexuelle et à son identité culturelle. De même, une personne LGBTQIAP+ en situation de handicap peut rencontrer des obstacles distincts. Ces mouvements ont pour objectif de sensibiliser aux diversités d'expériences au sein de la communauté et de **lutter contre les discriminations multiples**. Ils remettent en question les préjugés existants et plaident en faveur de politiques et d'actions qui prennent en compte ces intersections. En adoptant cette approche, les mouvements “intersectionnels” cherchent à créer un espace où chaque individu, indépendamment de ses antécédents, se sent pleinement reconnu et soutenu.

**L'intersectionnalité est un concept sociologique et politique qui décrit la situation où des personnes subissent simultanément diverses formes de stratifications, dominations ou discriminations.*

4. Dans la politique

Les avancées politiques en faveur des droits LGBTQIAP+ ont enregistré des succès notables ces dernières décennies, marquées par des changements législatifs tels que la légalisation du **mariage pour tou·te·s** et l'instauration de **lois anti-discrimination** dans plusieurs pays. Cependant, des défis institutionnels persistent. Certains gouvernements ne reconnaissent pas pleinement ni ne soutiennent les droits de la communauté LGBTQIAP+, et des disparités persistent dans l'application des lois. Ces obstacles institutionnels s'étendent également aux domaines de la **santé**, de l'**éducation** et de l'**emploi**, où des formes de discrimination subsistent.

En 2016, la **Coalition pour l'Égalité des Droits** a été formée, regroupant 42 États de divers continents pour coordonner les actions en faveur des droits LGBTQIAP+. Co-présidée par l'Allemagne et le Mexique, avec une participation active de la France, elle favorise la collaboration des pays engagés au sein des Nations unies et de l'Union européenne, visant à promouvoir la **protection des personnes LGBTQIAP+** dans les négociations multilatérales. Un sous-groupe LGBTQIAP+, émanant du Groupe de haut



niveau de l'Union Européenne contre les crimes et discours de haine, a également été créé en 2021.

Le 26 octobre 2022, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a annoncé la nomination de Jean-Marc Berthon en tant qu'Ambassadeur chargé des droits des personnes LGBTQIAP+. Cette décision souligne l'engagement prioritaire de la politique étrangère française contre les violences et discriminations envers la communauté LGBTQIAP+.

Malgré ces progrès, des défis persistent, tels que la lutte contre les stéréotypes et la discrimination, mais l'émergence et la reconnaissance de ces identités diverses demeurent une force propulsive dans la quête d'une société plus inclusive et respectueuse.

C. Droits et Législation

Le plan national 2020-2023 pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBTQIAP+ a constaté que malgré l'évolution de l'opinion publique, les personnes LGBTQIAP+ en France continuent de subir des **violences** et **discriminations**. Selon une étude de l'IFOP (Institut français d'opinion publique) en 2019, 85% des personnes interrogées (contre 24% en 1975) estiment que l'homosexualité est une manière légitime de vivre sa sexualité. Elisabeth Moreno, anciennement ministre déléguée à l'Égalité femmes-hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, avait présenté ce plan en 2020. Il comprend 42 actions réparties en quatre axes :

- **reconnaissance des droits,**
- **renforcement de l'accès aux droits,**
- **lutte contre la haine,**
- **et amélioration de la vie quotidienne.**

Malgré l'évolution sociale, les discriminations persistent, avec 1 870 victimes recensées en 2019. Les mesures incluent l'**ouverture de la Procréation Médicalement Assistée (PMA)**. La stratégie nationale vise l'égalité des droits, notamment dans la sphère privée et familiale. Le projet de loi sur la bioéthique **élargit l'accès à la Procréation Médicalement Assistée (PMA)** pour les couples de personnes avec un utérus et les personnes avec un utérus célibataires, avec une reconnaissance de la filiation, la facilitation du **changement de prénom** pour les personnes transgenres, la **lutte contre les thérapies de conversion**, l'**adaptation des formulaires administratifs**, et le renforcement de la **formation des référent·e·s LGBTQIAP+** au sein des forces de l'ordre.



Ces avancées s'inscrivent dans un contexte d'évolution législative, incluant le Pacte Civil de Solidarité (PACS) en 1999, le mariage pour tous en 2013, faisant de la France le 9ème pays de l'UE à autoriser le mariage homosexuel. Préalablement, la France a retiré l'homosexualité de la classification des maladies mentales en 1981 et a aboli la pénalisation de l'homosexualité en 1982. Les droits des personnes transgenres ont également progressé, avec des simplifications des procédures de changement d'identité et une prise en charge des soins liés à la transition par la sécurité sociale depuis 2016.

Ces dernières années, plusieurs plans et mesures ont été mis en place pour renforcer la lutte contre les actes anti-LGBTQIAP+. Le plan 2020-2023 prévoit notamment d'améliorer :

- l'**accueil des victimes**,
- les **procédures de signalement en ligne**,
- ainsi que des **actions de sensibilisation chez les jeunes**.

En réponse à une augmentation des agressions en 2018, des mesures d'urgence ont été prises, suivies d'une circulaire en 2019 dans le cadre de la loi de programmation de la justice. En 2016, le plan contre la haine envers les personnes LGBTQIAP+ a élargi le domaine d'intervention de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBTQIAP+ (DILCRAH).

En 2001, la **loi anti-discrimination** a explicitement condamné les discriminations liées à l'orientation sexuelle et en 2003, une discrimination de ce type est devenue une circonstance aggravante. Les victimes de LGBTQIAP+phobies ont le droit de saisir la justice, le code pénal déterminant les peines pour discrimination, harcèlement, diffamation, injure à caractère homophobe ou transphobe, etc.

D. Défis actuels

Les défis actuels pour la communauté LGBTQIAP+ sont variés et complexes :

1. Les thérapies de conversion

La thérapie de conversion, introduite aux États-Unis à la fin des années 70 et répandue en Europe, vise à **changer l'orientation ou l'identité sexuelle** d'une personne sous prétexte de la "**guérir**" en la "**convertissant**" à l'hétérosexualité. Ces pratiques sont très violentes. En France, il existe la loi du 31 janvier 2022 interdisant les thérapies de conversion. Le Parlement



européen avait adopté le 1er mars 2018 une motion condamnant les thérapies de conversion et appelant les États membres à les interdire. Malte (2016), l'Allemagne (2020), et certaines provinces d'Espagne ont déjà légiféré en ce sens, mais le combat n'est pas terminé.

2. Les lois discriminatoires

Les lois discriminatoires persistent dans de nombreux pays, entravant l'accès aux droits fondamentaux des personnes LGBTQIAP+. La **reconnaissance du mariage** pour les couples de même sexe reste **variable**, certains pays adoptant des positions conservatrices sur cette question. En 2023, Amnesty International rapporte une hausse des lois discriminatoires visant les personnes LGBTQIAP+ en Afrique, soulignant l'utilisation croissante des systèmes légaux comme outils de répression dans 12 États africains. 31 pays enfreignent les normes internationales des droits humains en criminalisant les relations consensuelles entre personnes de même sexe en Afrique. Amnesty International exhorte les États africains à garantir publiquement l'égalité et la protection des droits fondamentaux de tous et toutes, sans discrimination.





3. La discrimination

Les jeunes LGBTQIAP+ font face à une **vulnérabilité** accrue en raison de **l'homophobie** et de la **discrimination**, créant un environnement difficile. Dans plusieurs pays, des lois limitent l'expression de genre et la liberté sexuelle, entravant l'émancipation de la communauté. L'accès à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé reste restreint par des lois discriminatoires, compromettant l'égalité juridique.

4. Une inclusivité totale

Enfin, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre expose les personnes LGBTQIAP+ à la stigmatisation, soulignant la nécessité de lutter contre ces préjugés persistants pour instaurer une société plus inclusive.

L'écriture inclusive vise à rendre le **langage équitable** en remettant en question les normes grammaticales favorisant le masculin générique. Elle utilise des formulations épïcènes pour inclure toutes les identités de genre, le point médian ou les termes neutres, afin de mettre fin à l'invisibilisation des genres marginalisés.

L'écriture inclusive engendre des débats et critiques, certains la jugeant complexe et nuisible à la lisibilité, arguant que le masculin générique respecte les conventions grammaticales. D'autres remettent en question son efficacité dans la lutte contre les inégalités de genre. En réponse, les partisans soulignent l'adaptabilité de l'écriture inclusive selon le contexte, défendent son rôle dans l'évolution linguistique et mettent en avant son pouvoir de sensibilisation et de visibilité des identités de genre.

E. L'influence des médias et de la culture populaire sur la visibilité LGBTQIAP+

1. Représentation dans les médias

Cette communauté est souvent traitée de manière sous-jacente dans les médias. En effet, lorsqu'on aborde les personnes LGBTQIAP+, c'est fréquemment dans le contexte de l'homophobie, ce qui réduit la représentation globale de cette communauté.



A. Au cinéma

La représentation de la communauté LGBTQIAP+ au cinéma évolue en montrant ses différentes facettes de manière explicite ou subtile. Initialement limitée et souvent censurée, cette thématique a pris son essor à partir des années 1960, période de libération des mœurs.

Au **cinéma**, la communauté LGBTQIAP+ a joué un rôle significatif dans la **revendication**, profitant du pouvoir des images pour toucher directement le public. Un tournant s'est opéré en 2006 avec le film "Le Secret de Brokeback Mountain", d'Ang Lee, qui a amplifié la dimension sociale de cette communauté. Deux ans plus tard, "Harvey Milk" de Gus Van Sant, avec Sean Penn remportant l'Oscar du meilleur acteur, a marqué un changement en présentant un personnage gay sans justification, contribuant ainsi à une évolution notable dans la représentation cinématographique de cette communauté.

Aujourd'hui, il existe une véritable **volonté de visibilité des personnes LGBTQIAP+**. On peut par exemple retrouver l'usage du pronom "iel" dans certains films/séries, ce qui contribue à intégrer les personnes non-binaires, mais également beaucoup plus de représentation de personnes de cette communauté dans la série "Heartstopper", par exemple, ou même "Sex Education". Ces initiatives contribuent à la **sensibilisation** d'un large public, des jeunes enfants aux personnes âgées.

B. Dans l'actualité

Les médias ont progressivement élargi leur couverture pour inclure davantage la vie et les enjeux de cette communauté. Des reportages sur les avancées législatives en faveur des droits LGBTQIAP+, les célébrations des fiertés, ainsi que les défis persistants tels que la discrimination et la violence, contribuent à **sensibiliser le public et à encourager le dialogue**. Cependant, il reste essentiel de veiller à une représentation équitable et nuancée, évitant les stéréotypes et offrant une plateforme aux voix diverses au sein de la communauté.



C. Dans la politique

Au fil des années, des progrès significatifs ont été réalisés dans de nombreux pays, avec l'émergence de politicien·ne·s ouvertement membres de la communauté LGBTQIAP+. Ces représentant·e·s contribuent à donner une voix aux préoccupations spécifiques de cette communauté, allant de la lutte contre la discrimination à la défense des droits en matière de santé, d'éducation et de sécurité.



Conclusion

En conclusion, cette fiche technique offre un aperçu complet sur l'histoire et les évolutions des droits LGBTQIAP+ enracinées dans une histoire d'activisme et de lutte pour l'égalité. Cette communauté a continué, continue et continuera de faire progresser la reconnaissance des droits et de la dignité de ses membres.

Les défis persistants, tels que la discrimination et la violence, soulignent la nécessité continue de sensibilisation, d'éducation et d'engagement pour créer un monde où chacun·e peut vivre authentiquement, sans crainte ni préjugé.

En embrassant la diversité et en favorisant un environnement respectueux, cette fiche technique aspire à encourager une prise de conscience plus profonde et à promouvoir l'égalité pour tou·te·s, contribuant ainsi à l'édification d'une société plus juste, inclusive et tolérante.

Camille ROGNON

Vice-Présidente en charge de la Santé Publique 2023-2024

Victoire GABILLARD

Volontaire en Service Civique 2023-2024



Annexe

Définitions

- **LGBTQIAP+** : acronyme pour personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transidentitaires, queer, intersexes, agenres/asexuelles/aromantiques, pansexuelles et le + signifie qu'aucune identité de genre ni orientation sexuelle n'est oubliée.
- **Lesbienne** : femme attirée émotionnellement, romantiquement et/ou sexuellement par d'autres femmes.
- **Gay** : homme attiré émotionnellement, romantiquement et/ou sexuellement par d'autres hommes.
- **Bisexual·le** : personne qui est attirée par des hommes et des femmes.
- **Transgenre** : personne dont l'identité de genre ne correspond pas au genre assigné à la naissance.
- **Cisgenre** : personne dont l'identité de genre correspond au genre qui lui a été assigné à la naissance.
- **Queer** : terme général pour désigner une personne dont l'identité de genre ou l'orientation sexuelle ne correspond pas à celle de la majorité. La définition de ce mot varie selon les individus. Dû à son histoire mouvementée (insulte homophobe reprise et réclamée par la communauté LGBTQ+, par exemple 'We're here, We're Queer'), ce mot peut aussi être une insulte. Il est donc mal vu de l'utiliser pour parler d'une personne qui ne s'identifie pas comme Queer.
- **Intersexe** : personne née avec des caractères sexuels (génitaux, hormonaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins.
- **Asexuel·le** : personne qui ne ressent pas ou peu d'attirance sexuelle.
- **Agendre** : personne qui ne s'identifie à aucun genre.
- **Aromantique** : personne qui ne ressent pas ou peu d'attirance romantique.
- **Pansexuel·le** : personne sexuellement attirée par des personnes sans considération de genre.
- **Non-binaire** : personne dont l'identité de genre est en-dehors du modèle binaire homme/femme.
- **Genre** : concept sociologique socialement et culturellement construit induisant des comportements particuliers à des groupes de personnes et opérant dans toutes les sphères de la société.



- **Identité de genre** : expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun·e, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance.
- **Identité sexuelle** : englobe un ensemble d'attitudes et de comportements qui définissent le rôle et le genre d'une personne.
- **Orientation sexuelle** : attraction envers des personnes du même genre, du genre opposé, d'aucun genre ou de plusieurs genres, incluant des relations intimes.
- **L'expression de genre** : concerne les caractéristiques liées à l'apparence, aux intérêts et aux comportements d'une personne, traditionnellement associées à un genre dans un contexte culturel donné.
- **Coming-out** : désigne la démarche volontaire de révéler son orientation sexuelle, son identité de genre ou toute variation des caractéristiques sexuelles.
- **Allié·e** : personne hétérosexuelle et cisgenre qui soutient activement les droits et l'égalité des personnes LGBTQIAP+.



Bibliographie

<https://www.nationalgeographic.fr/histoire/culture-de-lgbt-a-lgbtqia-lhistoire-dune-prise-de-conscience-inachevee>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/l-action-de-la-france-en-faveur-des-droits-des-personnes-lgbt/>

<https://fr.statista.com/themes/5716/la-communaute-lgbt-en-france/#editors-Picks>

<https://www.jeunes.gouv.fr/le-17-mai-le-ministere-charge-de-la-jeunesse-s-associe-la-lutte-contre-les-discriminations-anti>

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/cp-campagne-discriminations-lgbt-17-mai-2021>

<https://www.inegalites.fr/LGBT-discriminations-parents-et-famille>

<https://www.nationalgeographic.fr/sciences/juin-1981-les-premieres-heures-de-lepidemie-de-sida>

<https://fr.africanews.com/2024/01/10/afrique-des-lois-discriminatoires-contre-les-lgbt-deploire-amnesty/>